

**Le CPAS de Forest recherche pour sa Maison de Repos et de Vie:  
1 Ergothérapeute (H/F/X), Niveau BH, CDI Temps Plein  
ou  
2 Ergothérapeutes (H/F/X), Niveau BH, CDI Mi-Temps**

En vue de renforcer la qualité du service rendu à ses résidents, le CPAS de Forest recrute pour sa Maison de Repos et de Vie, le Val des Roses, 1 Ergothérapeute (H/F/X), Niveau BH, sous Contrat à Durée Indéterminée à Temps Plein ou 2 Ergothérapeutes (H/F/X), Niveau BH, sous Contrat à Durée Indéterminée à Mi-Temps, qui travaillera/travailleront sous la supervision directe de la Coordinatrice Nursing.

**MISSION DE L'ETABLISSEMENT**

Le Val des Roses est la maison de repos du CPAS de Forest. L'Ergothérapeute se concentre sur l'accompagnement des personnes âgées entrant dans la catégorie de dépendance MRS. Une attention toute particulière est accordée aux résidents désorientés, qui sont accueillis au sein de petites unités de vie spécialement adaptées.

Soucieux d'améliorer le bien-être des aînés et de maintenir une qualité de vie pour chacun, nous développons un projet de vie de la maison et pour chacune des personnes hébergées.

Nos résidents doivent demeurer partie prenante des décisions qui les concernent. Cette approche personnalisée implique une attention particulière au respect de la diversité, qu'elle soit philosophique, culturelle ou sociale.

Le Val des Roses met à disposition une multitude de services soutenus par : un personnel Infirmier et Aide-Soignant, des Kinésithérapeutes, une Logopède, une Ergothérapeute, un Service Psychosocial, un Médecin Coordinateur, une Personne de Référence pour la Démence, des Référents Cantous, un Service Animation, un Service Technique et Logistique.

**MISSION ET RESPONSABILITÉS DE L'AGENT**

L'agent prendra soin d'incarner les valeurs de la Maison de Repos et de Vie en privilégiant une approche orientée Montessori dans sa pratique.

L'Ergothérapeute propose une thérapie par l'activité dont le but est de permettre à la personne âgée souffrant d'une altération des capacités cognitives, de désorientation spatio-temporelle, de troubles de la mobilité et de la motricité, de maintenir certaines activités de la vie quotidienne en individuel et en groupe . L'Ergothérapeute propose des activités de groupes adaptées au sein de l'Animation .

L'objectif est de conserver un fonctionnement optimal dans la vie personnelle du l'habitant et d'améliorer son bien-être et son autonomie.

L'Ergothérapeute informe et conseille la famille et l'entourage des résidents.

L'Ergothérapeute travaille en équipe pluridisciplinaire et collabore activement avec les autres intervenants de la Maison de Repos.

L'Ergothérapeute fait preuve de respect, de disponibilité de dynamisme et d'amabilité en toute circonstance vis-à-vis de toute personne circulant dans l'institution.

L'Ergothérapeute participe à la réflexion ainsi qu'à la mise en place possible de nouveaux projets en vue d'améliorer la qualité de vie du résident.

### QUALITÉS REQUISES POUR LA FONCTION

- Etre porteur d'un diplôme d'Ergothérapeute (Bachelier)
- Langues : Français et Néerlandais (est un atout)
- Intérêt particulier pour le travail avec les personnes âgées et en particulier, avec les personnes âgées désorientées
- Formation Snoezelen et Montessori ( est un atout)
- Expérience préalable en Maison de Repos et de Soins (est un atout)
- Compétences de communication
- Avoir l'esprit ouvert par rapport aux interlocuteurs à l'intérieur et à l'extérieur de l'institution
- Intérêt dans le secteur des Maisons de Repos et le Secteur Public

### NOUS OFFRONS

- Divers types de Contrats : 1 Contrat à Durée Indéterminée à Temps Plein ou 2 Contrats à Durée Indéterminée à Mi-Temps
- Régime Horaire : 1 Horaire de travail de 36 H/Semaine (horaire fixe) ou 2 Horaires de travail de 18 H/Semaine (horaire fixe)
- Entrée en fonction : **Immédiate**
- Régime de congé attractif (Secteur Public)
- Une prime de fin d'année
- Une prime d'attractivité annuelle au personnel de la Maison de Repos le Val des Roses
- Une rémunération à l'échelle barémique BH1 (salaire mensuel brut indexé pour un Temps Plein de 2.974,26 € sans ancienneté et de 3.532,00 € avec une reprise de 10 ans d'ancienneté et salaire mensuel brut indexé pour un Mi-Temps de 1.487,13 € sans ancienneté et de 1.766,00 € avec une reprise de 10 ans d'ancienneté)
- Une évolution de carrière contribuant à augmenter le salaire
- La reconnaissance des anciennetés dans le secteur privé pour un maximum de 6 années et la reconnaissance des anciennetés dans le Secteur Public de manière illimitée
- La prise en charge à 100% des frais de déplacement en transports en commun ainsi qu'une indemnité vélo ou piéton
- Les chèques repas d'une valeur faciale de 8,00 €
- La prime de bilinguisme sur base de l'obtention du certificat linguistique du SELOR
- Le bénéfice des avantages offerts par le Service Social Collectif : primes individuelles, primes de circonstances, assurance hospitalisation à prix attractif, réductions et avantages divers sur le plateforme Benefits at work
- L'octroi du 2e pilier de pension à raison de 3% de la rémunération brute annuelle
- La possibilité de bénéficier de la statutarisation sous certaines conditions

### MODALITE D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Votre dossier de candidature complète (CV, Lettre de motivation, Copie du Diplôme) est à adresser **PAR E-MAIL UNIQUEMENT** à [rh-dev@cpas1190.brussels](mailto:rh-dev@cpas1190.brussels) en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **10VDR/ERGO/2024**.

**Les dossiers incomplets ou hors délais ne seront pas pris en compte.**

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : 13/11/2024 AVANT 18H00.**

Les candidat(e)s retenu(e)s seront invité(e)s aux entretiens de recrutement qui se tiendront le **14/11/2024**.

### **EGALITÉ DES CHANCES**

Le CPAS de Forest se porte garant d'une politique de recrutement et d'une politique du personnel basées sur la diversité et l'égalité des chances reflétant ainsi les valeurs de notre centre. Le CPAS s'assure que l'origine, l'âge, le sexe, les convictions religieuses ou encore le handicap ne jouent aucun rôle lors du recrutement des futurs collaborateurs.

Vous êtes atteinte d'un handicap, d'un trouble de l'apprentissage ou d'une maladie ? N'hésitez pas à demander des aménagements raisonnables à votre procédure de sélection afin que vous puissiez valoriser vos talents de la manière la plus optimale possible. Nous tenterons d'y répondre de la meilleure façon.